UNNSS

9 - Basket-Ball

Mise à jour : 2 octobre 2017





Sommaire

Intro	oduction	Page 3
I.	Pour un sport scolaire ambitieux démocratisé et accessible	Page 4
II.	Pour un sport scolaire innovant	Page 12
III.	Pour un sport scolaire éthique, solidaire démocratique et responsable	Page 15
Mem	nbres CMN	Page 19
Anne	exes	Page 20



Introduction

La règlementation du sport se réfère à la fois au Règlement Intérieur, au Règlement Fédéral UNSS et à la fiche sport.

La fiche sport Basket-Ball a pour objectif de préciser à travers les trois axes de développement de l'UNSS, **Accessibilité, Innovation et Responsabilité,** les directives réglementaires et les moyens de développement du sport.

La fiche sport donne le cadre obligatoire des championnats inter-académiques et de France.

Elle offre par ailleurs des pistes de développement et une grande souplesse d'organisation du sport pour les AS et lors des phases départementales et académiques. Elle intégre dans la vie des AS et dans le déroulement des championnats les axes prioritaires du PNDSS.

La Direction Nationale après concertation avec la CMN, peut décider, en fonction du nombre d'inscrits à la date butoir des qualifications, d'annuler un CF.

En tout état de cause un CF ne pourra être organisé avec moins de QUATRE AS qualifiées1.

Valable l'année scolaire 2017 - 2018, la Fiche Sport pourra être mise à jour au cours de cette période.

ni les championnats de France des LP



Page 3 sur 36 2 octobre 2017

¹ Cette disposition ne concerne :

⁻ ni les championnats de France sport partagé



Pour un sport scolaire ambitieux démocratisé et accessible à tous les publics, sur tous les territoires, ouvert sur le monde

Compétition

Calendrier

Se référer au Fichier « Calendrier des Championnats de France », régulièrement mis à jour sur le site.

Catégories d'âge 2018

Benjamins	nés en 2005 2006 et 2007	
Minimes	nés en 2003 et 2004	
Cadets	nés en 2001 et 2002	
Juniors	nés en 1999 et 2000	
Seniors	nés en 1998 et avant	

Modalités de remboursement aux équipes

La Direction nationale effectue des remboursements des déplacements aux championnats de France en fonction des kms parcourus et du nombre de personnes transportées.

Certificat Médical

Le Certificat Médical n'est plus nécessaire sauf pour les sports suivants :

- Rugby,
- Boxe Assaut,
- Savate boxe française,
- Tir sportif,
- Parapente.



Page 4 sur 36 2 octobre 2017

Conditions de participation pour les équipes d'établissement et excellence

Les Championnats par Équipe d'Établissement sont ouverts à toutes les équipes d'Association Sportive sauf :

- les Associations Sportives qui ont été classées les <u>2 années précédentes</u> (2016 et 2017) les ¼ finale des Championnats de France par Equipes d'Etablissement (Annexe 1),

Si ces Associations Sportives ne sont pas ½ finaliste lors des Championnats de France Excellence, elles pourront à nouveau s'inscrire en Championnat Equipe Etablissement l'année N+1.

les Associations Sportives qui ont atteint les <u>1/2 finales</u> des Championnats de France <u>Excellence</u> de l'année précédente (2017), dans la même catégorie d'âge et de sexe (Annexe 2).

Cette disposition **ne concerne pas** les équipes émanant de Section Sportive Scolaire qui doivent concourir en Excellence et peuvent concourir également en équipe d'établissement sous deux conditions :

- avoir renseigné à la date du 22 décembre 2017 tous leurs élèves inscrits en section sportive scolaire,
- avoir une équipe de l'association sportive inscrite qui a effectivement participé en excellence dans la même catégorie d'âge et de sexe.

Pour les équipes Établissement d'Association Sportive nommées dans ce tableau (Annexe 2), et dans <u>ce</u> <u>cas seulement</u>, <u>AUCUNE</u> équipe d'Établissement ne peut participer au Championnat de France par Équipe d'Établissement y compris aux phases inter-académiques.

- les Associations Sportives n'ayant pas assisté au Protocole des championnats de France en 2017 (Annexe 3).
- les Associations Sportives ayant fait forfait dans les huit jours précédants les championnats de France en 2017 (Annexe 4).
- les équipes « hors SSS » ayant opté pour une inscription en CF Excellence.
- les équipes comportant au moins <u>UN</u> élève inscrit sur la liste des Sections Sportives Scolaires de Basket-Ball, des Pôles Espoir de la FFBB ou sur une liste fédérale fournie à l'UNSS par la FFBB et sur les listes de Haut Niveau du Ministère de la Santé et des Sports de la FFBB (Haut Niveau, Jeunes, Espoir, Partenaire d'entrainement).

La date d'envoi de cette liste fait foi pour toute l'année scolaire.

- un élève qui a participé à une rencontre excellence lors de l'année scolaire en cours et dans le même sport ne peut plus concourir en équipes d'établissement.
- des équipes comportant en Minimes, Cadets, Juniors, des joueurs qui sont sur une liste des jeunes en contrat professionnel, rémunérés en centre de formation des clubs de PRO A et de PRO B, et de LFB communiquée à l'UNSS par la FFBB en octobre.

Toutes ces dispositions s'appliquent aux championnats Basket-Ball par équipe d'établissement décrits cidessous Minimes, Cadets, Lycées Filles et Juniors.



Tout élève ayant été inscrit en SSS dans les deux années précédentes (2015-2016 **et/ou** 2016-2017), ne sera pas autorisé à concourir en équipe d'établissement, à l'exception d'un changement d'établissement.

Ce listing sera à disposition des services UNSS le 23 décembre 2017.



Championnats de France UNSS Équipes d'Établissement **Basket-Ball**

Précisions spécifiques

, ,				
LICENCIÉS AUTORISÉS	Minimes			
,	Cadets			
COMPOSITION DES ÉQUIPES	10 compétiteurs maximur	nsemble des champ	ionnats	
	- MINIMES de collège av	ec M1, N	42, C1	
	(1 C1 maximum sur la			d'équipe déposée à
	l'accueil)		·	
	CARETE avec M2 C1 of	. (2)		
	- CADETS avec M2, C1 et	. C2		
	Surclassement interdit			
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Arbitre valide par	équipe	qualifiée	
	Niveau académique minin	num		
	Il peut être d'une autre as	ssociatio	n sportive de l'acade	émie
	Il ne peut pas être joueur			
	En cas d'absence, l'assoc	iation s	portive concernée n	e pourra participer au
	championnat de France			
JEUNE COACH	 1 Jeune Coach obligat 			
	- Il ne peut pas être d'u			e de l'académie
	- Il ne peut pas être jou			
	- En cas d'absence, l'association sportive concernée sera déclassée			
TYPE DE IEU	(annexe 5)			
TYPE DE JEU	DÉDUT DE MATCH		5C5	F
NOMBRE DE JOUEURS MINIMUM SUR LE TERRAIN ²	DÉBUT DE MATCH			5
	PENDANT LE MATCH			2
NOMBRE DE JOUEURS SUR LA			10	
FEUILLE DE MATCH NOMBRE DE JOUEURS POUR UN				
TOURNOI			10	
NOMBRE DE FAUTES				
PERSONNELLES	4 sur les tournois / 5 sur match sec			
NOMBRE DE FAUTES / ÉQUIPE		4 ((LF à la 5è)	
Not ibite be the rest equil	MINIMES		7 400	DETS
BALLONS FILLES			Taille 6	
BALLONS GARÇONS			Taille 7	
DURÉE D'UN MATCH PAR JOUR À			A	
TITRE INDICATIF	4 x 8'		4	x 10'
SI 2 MATCHES DANS LA MÊME				
JOURNÉE	4 x 6′		4	x 8'
DURÉE TOTALE DE	50′			64'
JEU PAR JOUR	(temps effectif)		(temp	s effectif)
MIXITÉ	Pas de mixité			a la
DIVERS Pas de match nul ; faire disputer autant de prolongations que			ations que nécessaire	
	pour départager les équipes :			
	- 5' si un match			
	- 3' si plusieurs matches			

La rencontre s'arrête si le nombre de joueur descend à 1 et l'équipe perd la rencontre par défaut
 si l'autre équipe mène, le score au moment de l'arrêt est entériné
 si l'équipe en défaut mène, elle perd la rencontre par 20 à 0

Page 6 sur 36 2 octobre 2017

<u>Informations complémentaires</u>

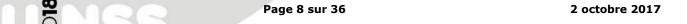
REGLEMENT	UNSS, maillot d'AS obligatoire (maillot de club interdit, cf. règlement fédéral)		
E-MARQUE	L'utilisation de ce logiciel est possible et devra émaner d'un accord entre l'organisation et le membre référent de la CMN.		
	- 2018-2019 : tous les JA de niveau académique/national participants à un CF devront fournir deux attestations : e-learning « e-marque » + e-earning « OTM Club ».		
	- <u>2019-2020</u> : pour être validé JA de niveau académique, il faudra fournir deux attestations : e-learning « e-marque » + e-learning « OTM Club ».		
FORMULE DE COMPÉTITION	Matches de poules, ¼ de finale, ½ finales, matches de classement, finale		
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau inter-académique		
NOMBRE D'ÉQUIPES	16 maximum par championnat minimes et cadets		
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS par équipe d'établissements minimes filles Champion de France UNSS par équipe d'établissements minimes garçons Champion de France UNSS par équipe d'établissements cadets		



<u>Championnats de France UNSS Équipes d'Établissement</u> <u>Basket-Ball Juniors Garçons</u>

Précisions spécifiques

LICENCIÉS AUTORISÉS	Cadets			
LICENCIES AUTORISES	Juniors			
COMPOSITION DES				
ÉQUIPES	10 compétiteurs maximum sur l'ensemble des championnats JUNIORS avec C2, J1, J2			
EQUITES	Surclassement interdit			
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Arbitre valide			
32011271112	Niveau académique m			
		e association sportive de l'académie		
	·	eur lors de la compétition		
		association sportive concernée ne pourra participer au		
	championnat de Franc	e		
JEUNE COACH	- 1 Jeune Coach obl	igatoire par équipe qualifiée		
	 Il ne peut pas être 	d'une autre association sportive de l'académie		
		joueur lors de la compétition		
	 En cas d'absence, 	l'association sportive concernée sera déclassée (annexe 5)		
TYPE DE JEU		5C5		
NOMBRE DE JOUEURS	DÉBUT DE MATCH	5		
MINIMUM SUR LE	DEBOT DE MATCH	3		
TERRAIN	PENDANT LE MATCH	2		
NOMBRE DE JOUEURS				
SUR LA FEUILLE DE		10		
MATCH				
NOMBRE DE JOUEURS		10		
POUR UN TOURNOI				
BALLONS GARÇONS		Taille 7		
NOMBRE DE FAUTES		4 sur les tournois / 5 sur match sec		
PERSONNELLES		Tour les courrisis y 3 our materi sec		
NOMBRE DE FAUTES /ÉQUIPE		4 (LF à la 5è)		
DURÉE D'UN MATCH PAR		1 101		
JOUR À TITRE INDICATIF	4 x10′			
SI 2 MATCHES DANS LA	4 0/			
MÊME JOURNÉE	4 x 8′			
DIVERS	Pas de match nul ; faire disputer autant de prolongations que nécessaire pour			
	départager les équipes :			
	- 5' si un match			
	matches			
DURÉE TOTALE DE	64'			
JEU PAR JOUR	(temps effectif)			
MIXITÉ	Pas de mixité			



<u>Informations complémentaires</u>

REGLEMENT	UNSS, maillot d'AS obligatoire (maillot de club interdit, cf. règlement fédéral)				
E-MARQUE	L'utilisation de ce logiciel est possible et devra émaner d'un accord entre l'organisation et le membre référent de la CMN.				
	- 2018-2019 : tous les JA de niveau académique/national participants à un devront fournir deux attestations : e-learning « e-marque » + e-learning « O'Club ».				
	- 2019-2020 : pour être validé JA de niveau académique, il faudra fournir deux attestations : e-learning « e-marque » + e-learning « OTM Club ».				
FORMULE DE COMPÉTITION	Matches de poules, ¼ de finale, ½ finales, matches de classement, finale				
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau inter-académique				
NOMBRE D'ÉQUIPES	12 maximum pour le championnat Juniors Garçons				
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS par Équipe d'Établissement Juniors Garçons				



<u>Championnats de France UNSS Équipes d'Établissement</u> <u>Basket- Ball Lycées Filles</u>

Précisions spécifiques

LICENCIÉS AUTORISÉS	Minimes			
LICENCIES AUTONISES	Cadets			
	Juniors			
COMPOSITION DES	10 compétiteurs maximum sur l'ensemble du championnat			
ÉQUIPES	To competiteurs maximum sur i ensemble du championnat			
LQUIPLS	- LYCÉES FILLES ave	ec M2, C1, C2, J1, J2		
	Surclassement interdi	t		
	\(\)			
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Arbitre valide	par équipe qualifiée		
	Niveau académique m	mum		
	Il peut être d'une autr	re association sportive de l'académie		
	Il ne peut pas être jou	ueur lors de la compétition		
	En cas d'absence, l'	'association sportive concernée ne pourra participer au		
	championnat de Franc	ce		
JEUNE COACH		ligatoire par équipe qualifiée		
	 Il ne peut pas être 	e d'une autre association sportive de l'académie		
		e joueur lors de la compétition		
	 En cas d'absence, 	l'association sportive concernée sera déclassée (annexe 5)		
TYPE DE JEU		5C5		
NOMBRE DE JOUEURS	DÉBUT DE MATCH	5		
MINIMUM SUR LE TERRAIN	PENDANT LE MATCH	2		
NOMBRE DE JOUEURS SUR		10		
LA FEUILLE DE MATCH	10			
NOMBRE DE JOUEURS		10		
POUR UN TOURNOI		10		
BALLONS FILLES		Taille 6		
NOMBRE DE FAUTES		4 cur los tournois / E cur match cos		
PERSONNELLES	4 sur les tournois / 5 sur match sec			
NOMBRE DE FAUTES	4 (LF à la 5è)			
/ÉQUIPE	4 (Li a la 3e)			
DUREE D'UN MATCH PAR		4 x 10'		
JOUR A TITRE INDICATIF	4 X 10			
SI 2 MATCHES DANS LA	4 x 8 '			
MÊME JOURNÉE	4 4 0			
DIVERS	Pas de match nul ; faire disputer autant de prolongations que nécessaire pour			
	départager les équipes :			
	- 5' si un match			
	- 3' si plusieurs matches			
DURÉE TOTALE DE	64'			
JEU PAR JOUR	(temps effectif)			
MIXITÉ	Pas de mixité			



<u>Informations complémentaires</u>

RÉGLEMENT UNSS, maillot d'AS obligatoire (maillot de club interdit, cf. règlement féd		
E-MARQUE	L'utilisation de ce logiciel est possible et devra émaner d'un accord entre l'organisation et le membre référent de la CMN.	
	- 2018-2019 : tous les JA de niveau académique/national participants à un CF devront fournir deux attestations : e-learning « e-marque » + e-learning « OTM Club ».	
	- 2019-2020 : pour être validé JA de niveau académique, il faudra fournir deux attestations : e-learning « e-marque » + e-learning « OTM Club ».	
FORMULE DE COMPÉTITION	Matchs de poules, ¼ de finale, ½ finales, matches de classement, finale	
MODALITÉS DE QUALIFICATION Niveau inter-académique		
NOMBRE D'ÉQUIPES	16 maximum	
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS par Équipe d'Établissement lycées filles	



Page 11 sur 36 2 octobre 2017

Modalités de qualification à 16 équipes (Minimes, Cadets et Lycées Filles)

	Int	Nombre d'équipes qualifiées		
1	Amiens	Lille		1
2	Créteil	Paris	Versailles	2
3	Caen	Rennes	Rouen	2
4	Nancy/Metz	Reims	Strasbourg	2
5	Besançon	Dijon		1
6	Nantes	Orléans/Tours		2
7	Bordeaux	Limoges	Poitiers	1
8	Clermont-Ferrand	Grenoble	Lyon	2
9	Montpellier	Toulouse		1
10	Aix/Marseille	Corse	Nice	1
	TOTAL			15

+ 16^{ème} place

Si **0** équipe des Ultramarins

1 équipe de l'Académie organisatrice

Si **1** équipe des Ultramarins

qualifiée

Si **2** équipes des Ultramarins

Se référer au tableau du Règlement Fédéral

Modalités de qualification à 12 équipes (Juniors Garçons)

	Inter-académies			Nombre d'équipes qualifiées
1	Amiens	Lille		1
2	Créteil	Paris	Versailles	2
3	Caen	Rennes	Rouen	1
4	Nancy/Metz	Reims	Strasbourg	1
5	Besançon	Dijon		1
6	Nantes	Orléans/Tours		1
7	Bordeaux	Limoges	Poitiers	1
8	Clermont-Ferrand	Grenoble	Lyon	1
9	Montpellier	Toulouse		1
10	Aix/Marseille	Corse	Nice	1
			TOTAL	11

9 Inter-académies qualifient 1 équipe

1 Inter-académies qualifie 2 équipes

+ 12^{ème} place

Si **0** équipe des Ultramarins

Si **1** équipe des Ultramarins

Si **2** équipes des Ultramarins

1 équipe de l'Académie organisatrice

qualifiée

Se référer au tableau du Règlement Fédéral



Remontée des résultats des Championnats qualificatifs

Date limite de transmission des résultats Inter-académiques par les coordonnateurs d'IA :

- 18 avril 2018 pour les minimes G et F, cadets
- 7 mars 2018 pour les juniors, lycées filles

Après les dates limites de transmission des qualifications Inter-académiques, aucun résultat qualificatif aux Championnats par Équipe d'Établissement ne sera pris en compte.

Adresse de saisie : http://udb.unss.org/qualifscf

Code d'accès : propre à chaque SR



Page 13 sur 36

2 octobre 2017

Les serpentins

Les équipes qualifiées sont placées en fonction des résultats des Championnats de France 2017 selon la méthode des serpentins.

16 équipes

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
IA du	IA du	IA du	IA du
Champion	3 ^{ème}	2 ^{ème}	4 ^{ème}
2017	2017	2017	2017
IA du	IA du	IA du	IA du
8 ^{ème}	7 ^{ème}	6 ^{ème}	5 ^{ème}
2017	2017	2017	2017
IA du	IA du	IA du	Ultramarin
9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	Ou
2017	2017	2017	Académie
			organisatrice
IA du	IA du	IA du	IA du
15 ^{ème}	14 ^{ème}	13 ^{ème}	12 ^{ème}
2017	2017	2017	2017

12 équipes

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
IA du	IA du	IA du	IA du
Champion	$3^{ m eme}$	2 ^{ème}	4 ^{ème}
2017	2017	2017	2017
IA du	IA du	IA du	IA du
8 ^{ème}	7 ème	6 ^{ème}	5 ^{ème}
2017	2017	2017	2017
IA du	IA du	IA du	Ultramarin
9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	Ou
2017	2017	2017	Académie
			organisatrice

On veille ensuite à ce que deux équipes de la même inter-académie ne se rencontrent pas dans ce 1er tour de poule.

20 NSS

<u>Championnats de France UNSS Excellence Basket-Ball</u> minimes F et G, lycées F et G

Conditions de participations :

- les Associations Sportives qui ont atteint les <u>2 années précédentes</u> (2015 et 2016), les ¼ de finale des championnats de France par Équipe d'Établissement, (Annexe 1), Si ces Associations Sportives ne sont pas ½ finalistes lors des Championnats de France Excellence, elles pourront à nouveau s'inscrire en championnat équipe établissement l'année n+1.
- les Associations Sportives qui ont atteint les <u>1/2 finales</u> des championnats de France <u>Excellence</u> de l'année précédente (2016), dans la même catégorie d'âge et de sexe, (Annexe 2).
- les équipes émanant de Section Sportive Scolaire doivent concourir en Excellence et peuvent concourir également en équipe d'établissement sous deux conditions :
 - avoir renseigné à la date du 16 décembre 2016 tous leurs élèves inscrits en section sportive scolaire
 - avoir une équipe de l'association sportive inscrite qui a effectivement participé en excellence dans la même catégorie d'âge et de sexe.
 - les équipes comportant au moins UN élève inscrit sur la liste des Sections Sportives Scolaires de Basket-ball.
- les équipes « hors SSS » ayant opté pour une inscription en CF Excellence.
- Sauf, les Associations Sportives n'ayant pas assisté au Protocole des championnats de France en 2016 (Annexe 3).
- Sauf, les Associations Sportives ayant fait forfait dans les huit jours précédant les championnats de France en 2016 (Annexe 4).
- Sauf les équipes comportant au moins UN élève inscrit sur la liste des Pôles Espoir de la FFBB ou sur une liste fédérale fournie à l'UNSS par la FFBB et sur les listes de Haut Niveau du Ministère de la Santé et des Sports de la FFBB (Haut Niveau, Jeunes, Espoir et Partenaires d'entrainement). Liste renouvellée à partir du 1/11/2017 sur sports.gouv.fr.
- Sauf, des équipes comportant en Minimes, Cadets, Juniors, des joueurs/joueuses qui sont sur une liste des jeunes en contrat professionnel, rémunérés en centre de formation des clubs de Pro A et de Pro B, et de LFB communiquée à l'UNSS par la FFBB en septembre.

LICENCIÉS AUTORISÉS	Benjamins 3 ^{ème} année nés en 2005			
	Minimes			
	Cadets			
	Juniors			
COMPOSITION DES ÉQUIPES	- 10 compétiteurs maximum en minimes sur l'ensemble des championnats,			
	- 12 compétiteurs maximum en cadet(te)s sur l'ensemble des championnats.			
	- Mixité interdite			
	Minimes avec M1, M2 + B3 surclassé (présentation obligatoire du			
	surclassement pour les B3)			
	Lycées avec M2, C1, C2, J1 (surclassement autorisé pour les M2 avec			
	présentation du surclassement signé par un médecin agréé FFBB)			
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Arbitre valide par équipe qualifiée			
	Niveau académique minimum			
	Il peut être d'une autre association sportive de l'académie			
	Il ne peut pas être joueur lors de la compétition			
	En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au			
	championnat de France			
E-MARQUE	OBLIGATOIRE pour le CF Lycée excellence Filles et Garçons.			

Page 15 sur 36 2 octobre 2017

	EN MINIMI	ES Filles et Gar	çons Excellence	: L'utilisation de ce logiciel est possible	
	et devra émaner d'un accord entre l'organisation et le membre référent de la				
	CMN.				
JEUNE COACH			oire par équipe		
				ation sportive de l'académie	
		- Il ne peut pas être joueur lors de la compétition			
	- En cas	d'absence, l'as		ve concernée sera déclassée (annexe 5)	
TYPE DE JEU			5C	5	
NOMBRE DE JOUEURS MINIMUM SUR LE TERRAIN	DÉBUT	DE MATCH		5	
MINIMOM SOR LE TERRAIN	PENDAN	T LE MATCH		2	
	1	MINIMES		LYCÉES FILLES – LYCÉES GARCONS	
BALLONS FILLES	N.		Taill	e 6	
BALLONS GARÇONS			Taill	e 7	
DURÉE D'UN MATCH PAR JOUR					
À TITRE INDICATIF			4 x	10'	
SI 2 MATCHES DANS LA MÊME	4 x 8'				
JOURNÉE	4 X 8				
DIVERS	Pas de match nul ; faire disputer autant de prolongations que nécessaire pour				
	départager	les équipes :			
	- 5'	si un match			
	3' si plusie	urs matches			
	- No	mbre de faute	s /joueuses/jou	eurs : 4 sur les tournois / 5 sur match	
	sec				
,	Nombre de fautes/équipes : 4 (LF à la 5è)				
DURÉE TOTALE DE	64'				
JEU PAR JOUR	(temps effectif)				
MIXITÉ	Pas de mixité				

<u>Informations complémentaires</u>

RÉGLEMENT	UNSS, maillot d'AS obligatoire (maillot de club interdit, cf. règlement fédéral)				
FORMULE DE COMPÉTITION	Matches de poules, ¼ de finale (en minimes), ½ finales, matches de classement,				
	finale				
E-MARQUE					
	- 2018-2019 : tous les JA de niveau académique/national participants à un CF				
	devront fournir deux attestations : e-learning « e-marque » + e-learning « OTM				
	Club ».				
	- 2019-2020 : pour être validé JA de niveau académique, il faudra fournir deux				
	attestations: e-learning « e-marque » + e-learning « OTM Club ».				
MODALITÉS DE	Niveau inter-académique, déterminées par la Direction Nationale UNSS				
QUALIFICATION	Niveda inter deadernique, determinees par la Direction Nationale 0N95				
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS Excellence minimes garçons				
	Champion de France UNSS Excellence minimes filles				
	Champion de France UNSS Excellence lycées garçons				
	Champion de France UNSS Excellence lycées filles				



Page 16 sur 36 2 octobre 2017

Modalités pour les Associations Sportives Excellence

Saisie en ligne des Équipes Excellence

Chaque Service Régional inscrit ses Équipes Excellence pour le 13 octobre 2017

Adresse de saisie : http://udb.unss.org/sportcoex

Code d'accès : propre à chaque SR

Clôture des saisies : 13 octobre 2017 minuit.

Après cette date limite de saisie, aucune équipe Excellence ne sera prise en compte.

Saisie en ligne des Élèves de Sections Sportives Scolaires

Chaque Service Régional fournira à la Direction Nationale la liste de ses Sections Sportives Scolaires avec leurs effectifs.

L'identification des élèves inscrits dans ces Sections sera à la charge des responsables des Sections lors de la prise de licence.

Ils devront inscrire TOUS les élèves de la liste officielle déposée au Rectorat.

Date butoir:

- 23 décembre 2017

À cette date, un listing de tous les élèves inscrits dans les Sections Sportives Scolaires sera réalisé, vérifié par la Direction Nationale et transmis à tous les services.

Faute de saisie des élèves ou en cas de saisie partielle de la liste rectorale à la date indiquée, <u>TOUS</u> les élèves de l'Association Sportive seront considérés comme appartenant à la Section Sportive Scolaire et donc interdits de participation aux Championnats de Handball par Équipe d'Établissement dans la catégorie concernée.



Page 17 sur 36 2 octobre 2017

<u>Les serpentins des Championnats Excellence – à 8 équipes (Lycées):</u>

Organisation des 2 Poules en focntion des CF n-1:

Poule A	Poule B
IA du champion 2016	IA du 2è 2016
IA du 4è 2016	IA du 3è 2016
IA du 5è 2016	IA du 6è 2016
IA du 8è 2016	IA du 7è 2016

Les serpentins : 16 équipes

Les équipes qualifiées sont placées en fonction des résultats des Championnats de France 2016 selon la méthode des serpentins.

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
IA du	IA du	IA du	IA du
Champion	3 ^{ème}	2 ^{ème}	4 ^{ème}
2016	2016	2016	2016
IA du	IA du	IA du	IA du
8 ^{ème}	7 ^{ème}	6 ^{ème}	5 ^{ème}
2016	2016	2016	2016
IA du 9 ^{ème} 2016	IA du 10 ^{ème} 2016	IA du 11 ^{ème} 2016	Ultramarin Ou Académie organisatrice
IA du	IA du	IA du	IA du
15 ^{ème}	14 ^{ème}	13 ^{ème}	12 ^{ème}
2016	2016	2016	2016

Points attribués et gestion des égalités

Les informations ci-dessous sont applicables à tous les types de championnats :

Les points attribués en formule « poule » pour le résultat d'un match sont :

Match gagné	2 points
Match perdu	1 point
Forfait	0 point

Forfait: y compris pour le nombre de joueurs insuffisant sur le terrain après exclusion ou blessure. Une équipe qui fait forfait sur une rencontre alors qu'elle peut présenter le nombre minimal de joueurs sur le terrain sera déclarée forfait jusqu'à la fin de la compétition. Dans ce cas: match gagné 20-0.



Page 18 sur 36 2 octobre 2017

En cas d'égalité à la fin des matches de poule, Utiliser successivement les critères ci-après :

- 1. Prendre le résultat du ou des matches les ayant opposés pour faire la différence entre les points marqués et les points concédés.
- 2. Si une égalité persiste, donner la victoire à l'équipe qui, sur le ou les matches les ayant opposés, a reçu le moins de points de pénalité. (Annexe 5)
- 3. Si une égalité persiste, prendre le point-average général de l'ensemble des matches de la poule.
- 4. Si une égalité persiste, donner la victoire à l'équipe qui, sur l'ensemble des matches de la poule, a reçu le moins de points de pénalité. (Annexe 5)
- 5. Si une égalité persiste, la victoire sera donnée à l'équipe dont la moyenne d'âge est la plus faible (joueurs inscrits sur la feuille de composition d'équipe).

En cas d'égalité à la fin d'un match éliminatoire :

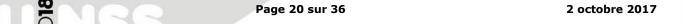
Il sera procédé à autant de prolongation que nécessaire pour départager les équipes.



Page 19 sur 36 2 octobre 2017

<u>Championnats de France de Basket-Ball Fauteuil Sport</u> <u>Partagé</u>

,			
LICENCIÉS AUTORISÉS	- Elèves en situation de handicap :		
UNSS-FFH-FFSA	Catégorie unique		
	- Elèves valides :		
	Minimes, 1 cadet maximum		
COMPOSITION DES	- 4 compétiteurs (2élèves en situation de handicap et 2 élèves valides)		
ÉQUIPES	- Mixité obligatoire (au moins 1 fille/1 garçon par équipe)		
	- Les compensations sont intégrées à la composition de l'équipe, chaque équipe devra présenter en permanence sur le terrain au moins 3 pts de compensation sur 2 joueurs (Ex minimum: C0,C0,C1,C2. Mais pas C0,C0,C0,C3) - Les compensations et la composition de l'équipe devront être validées en amont, au niveau départemental ou régional, en collaboration avec des intervenants FFH ou Sport Adapté. Chacun pourra se référer au tableau de correspondance des compensations qui figure dans la fiche sport n°60 du sport partagé. Et s'inspirer de La circulaire n°94-137 du 30 mars 1994 (BO n°15 du 14 avril 1994).		
JEUNE ARBITRE	1 jeune officiel (jeune coach ou jeune arbitre) par équipe en capacité d'arbitrer le Basket Fauteuil, la formation pouvant se faire en lien avec les comités		
	départementaux et régionaux FFH		
JEUNE COACH	La journe conche est obligatoire et non commétiteur. Il de rejoute dans à la		
	Le jeune coach est obligatoire et non compétiteur. Il se rajoute donc à la composition		
TYPE DE JEU	4 contre 4 sur des terrains en travers		
REGLEMENT	Règlement établi en référence : - aux adaptations proposées par la CMN Sport Partagé de l'UNSS - au règlement de la commission fédérale Handibasket de la FFH		
FORMULE DE COMPETITION	- 2 poules de 3, tirées au sort, sans mettre 2 équipes de la même académie dans les mêmes poules.		
	- 11 matchs, 5 séquences de 2 matchs simultanés, plus la finale.		
	- 3 ou 4 matchs par équipes selon le classement dans la poule		
MATERIEL	- Les équipes apporteront leurs fauteuils spécifiques à la pratique du Basket		
	Fauteuil		
BALLONS	TAILLE 5		
NOMBRE D'EQUIPES	6 Maximum		
DUREE D'UN MATCH PAR JOUR A TITRE INDICATIF	4x5′		
DURÉE TOTALE DE	60′		
JEU PAR JOUR	00		
TITRE DECERNE	Champion de France UNSS Basket-fauteuil		
-			



<u>Championnat de France des LP 3 x 3 Filles et Garçons par Équipe d'Établissement</u>

Conditions de participation

Les Championnats 3X3 LP par Équipe d'Établissement sont ouverts à toutes les équipes d'association sportive ayant des élèves inscrits dans une classe de LP sauf :

- Les équipes comportant des élèves inscrits sur la liste des Sections Sportives Scolaires, des Pôles Espoir, sur une liste des jeunes en contrat professionnel, rémunérés en centre de formation des clubs de Pro A et de Pro B, et de LFB communiquée à l'UNSS par la FFBB en septembre et sur les listes de Haut Niveau du Ministère de la Santé et des Sports (Haut Niveau, Jeunes, Espoir),
- Championnat ouvert uniquement aux élèves des Sections de lycées professionnels. Cochez la case Section professionnelle lors de la création de la licence et fournir l'attestation individuelle de scolarité signée par le chef d'Etablissement (Annexe 6)

, ,	T			
LICENCIÉS AUTORISÉS	Cadet (te)s-Junior(e)s-Sénior(e)s (uniquement S1 = 1997)			
COMPOSITION DES ÉQUIPES	5 compétiteurs ou compétitrices maximum et 4 minimum sur l'ensemble des championnats. Mixité interdite. Pas de Surclassement.			
JEUNES ARBITRES	1 Jeune Arbitre par équipe qualifiée Niveau académique minimum en 5C5 Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être joueur lors de la compétition En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France Possibilité d'un Jeune Coach issu de la même AS (même numéro d'AS) Règlement FIBA: le coach intervient avant et après la rencontre MAIS interdiction de coacher pendant la rencontre – le coach est dans les gradins)			
JEUNE COACH	 1 Jeune Coach obligatoire par équipe qualifiée Il ne peut pas être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être joueur lors de la compétition En cas d'absence, l'association sportive concernée sera déclassée (annexe 5) Se référer au règlement 3x3 			
TYPE DE JEU	3 x 3 sur der	mi-terrain de Basket- ball (1 seul panier) Règlement FIBA		
NOMBRE DE JOUEURS MINIMUM SUR LE	DÉBUT DE MATCH	3		
TERRAIN	PENDANT LE MATCH	2^1		
NOMBRE DE JOUEURS SUR LA FEUILLE DE MATCH	4 ou 5			
NOMBRE DE JOUEURS POUR UN TOURNOI	5			
NOMBRE DE FAUTES /ÉQUIPE	7 à la 9è faute collective=2LF / à la 10è=2LF et possession du ballon (y compris sur panier marqué)			
BALLONS Filles et Garçons	Taille 6 spécifique basket-ball 3 c 3			



DURÉE D'UN MATCH PAR JOUR A TITRE INDICATIF	21 points ou 10 min décomptés selon le format du championnat de France
DURÉE TOTALE DE JEU PAR JOUR AU MAXIMUM	60′
MIXITÉ	Pas de mixité
DIVERS	Pas de match nul ; prolongation avec 1ère équipe qui marque 2 points.

La rencontre s'arrête si le nombre de joueur descend à 1 et l'équipe perd la rencontre par défaut ; si l'autre équipe mène, le score au moment de l'arrêt est entériné ; si l'équipe en défaut mène, elle perd la rencontre par 20 à 0

<u>Informations complémentaires</u>

RÉGLEMENT	UNSS 3C3, maillot d'AS obligatoire (maillot de club interdit, cf. règlement fédéral)
FORMULE DE COMPÉTITION	Matches de poules, ¼ de finale, ½ finales, matches de classement, finale
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau inter-académique
NOMBRE D'ÉQUIPES	12 maximum par championnat LP filles et 12 maximum LP garçons
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS LP filles Champion de France UNSS LP garçons

Modalités de qualification 3C3 LP

	In	Nombre d'équipes qualifiées		
1	Amiens	Lille		1
2	Créteil	Paris	Versailles	2
3	Caen	Rennes	Rouen	1
4	Nancy/Metz	Reims	Strasbourg	1
5	Besançon	Dijon		1
6	Nantes	Orléans/Tours		1
7	Bordeaux	Limoges	Poitiers	1
8	Clermont-Ferrand	Grenoble	Lyon	1
9	Montpellier	Toulouse		1
10	Aix/Marseille	Corse	Nice	1
			TOTAL	11

+ 12^{ème} place

Si **0** équipe des Ultramarins **1** équipe de l'Académie organisatrice

Si **1** équipe des Ultramarins Qualifiée



Page 22 sur 36 2 octobre 2017

Remontée des résultats des Championnats qualificatifs

Date limite de transmission des résultats Inter-académiques par les coordonnateurs d'IA:

- 8 mars 2017 pour les Championnats de France LP

Après les dates limites de transmission des qualifications Inter-académiques, aucun résultat qualificatif aux Championnats par Équipe d'Établissement ne sera pris en compte.

Adresse de saisie : http://udb.unss.org/qualifscf Code d'accès : propre à chaque SR

Les serpentins Championnats de France 3C3 LP

12 équipes

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
IA du	IA du	IA du	IA du
Champion	3 ^{ème}	2 ^{ème}	4 ^{ème}
2016	2016	2016	2016
IA du	IA du	IA du	IA du
8 ^{ème}	7 ^{ème}	6 ^{ème}	5 ^{ème}
2016	2016	2016	2016
IA du 9 ^{ème} 2016	IA du 10 ^{ème} 2016	IA du 11 ^{ème} 2016	Ultramarin Ou Académie organisatrice

On veille ensuite à ce que deux équipes de la même inter-académie ne se rencontrent pas dans ce 1^{er} tour de poule.



Page 23 sur 36



Pour un sport scolaire innovant, s'appuyant sur les besoins et les attentes des licenciés, qui promeut sa différence par l'ouverture et la créativité

Nouvelles pratiques

Outre les compétitions traditionnelles, les formes nouvelles de pratique permettent de nombreuses rencontres, notamment dans le jeu à effectif réduit.

Le partenariat avec la Fédération Française de Basketball permet de mettre en place de nouvelles compétitions réservée aux benjamines/nes, minimes, cadets/es et juniors dans le cadre de la pratique du basketball à effectif réduit et de l'organisation par la FFBB de challenges nationaux

Sécurité :

Textes de Référence :

- LC Sécurité

<u>RÉGLEMENT BASKET - BALL 3 X 3 - CHALLENGE NATIONAL BENJAMIN(E)S SCOLAIRE</u>

Cette compétition scolaire est réservée aux licenciés UNSS donc non FFBB et se passe en 2 phases :

- les épreuves individuelles, réalisées par l'ensemble des membres de l'équipe, remplaçants compris,
- un tournoi de 3 x 3.

Le classement s'effectue sur les résultats à l'ensemble des épreuves.

Les phases départementales, académiques et/ou inter académiques seront qualificatives pour un tournoi final, à 4 ou 8 équipes par sexe, organisé conjointement avec la FFBB, l'UNSS et l'UGSEL, et dont les dates seront déterminées ultérieurement.

Une circulaire spécifique sera diffusée par la Direction Nationale de l'UNSS

Se reporter au site de la fédération française de basketball : http://www.ffbb.com/ ou sur le site de l'UNSS : http://www.ffbb.com/ ou sur le site de l'UNSS : http://www.ffbb.com/ ou sur le site de l'UNSS :

Les frais de déplacement sont remboursés à 100 % (50 % la FFBB et 50 % l'UNSS).

Plus d'informations dans la circulaire spécifique.

CHALLENGE BASKET- BALL 3 x 3 - CHALLENGE NATIONAL MINIMES SCOLAIRE

Se référer à la circulaire complétant la fiche sport. Ouvert à 2 licenciés FFBB et 2 non licenciés FFBB uniquement UNSS. Dates et lieu à venir. Niveau de qualification IA



Page 24 sur 36

CHALLENGE BASKET- BALL 3 x 3 - CHALLENGE NATIONAL LYCEES SCOLAIRE

Se référer à la circulaire complétant la Fiche sport. Ouvert aux catégories Lycées. Dates et lieu à venir. Niveau de qualification IA.

Formation

En complément du programme « Vers une génération responsable » destiné aux Jeunes arbitres, Jeunes organisateurs et Jeunes dirigeants, l'UNSS développe un pôle formation à destination des enseignants d'EPS, animateur de l'association sportive.

Concernant le Basket- Ball:

- En partenariat avec la FFBB des formations seront proposées par l'UNSS sur la pratique du basket- ball 3 x 3 en Collèges et Lycées. Cette formation permettra de développer des formations dans les différentes Académies avec des personnes ressources.



Page 25 sur 36 2 octobre 2017

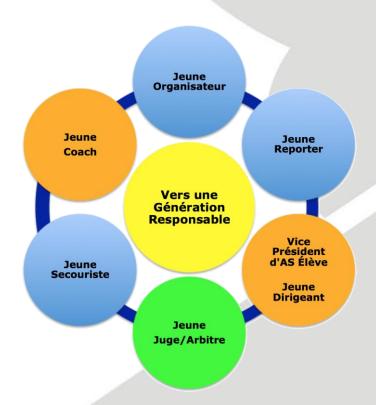


Pour un sport scolaire éthique, solidaire démocratique et responsable, pour favoriser l'engagement, le vivre ensemble et les projets collectifs

La circulaire n° 2010-125 du 18 août 2010 relative au sport scolaire incite à valoriser le Jeune Officiel par la remise d'un diplôme quelle que soit sa mission. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS.

La mobilisation de l'école pour les valeurs de la République du 22 janvier 2015 rappelle l'importance du parcours citoyen dans la vie associative plus particulièrement la mesure 3 : « La vice-présidence des associations sportives par les élèves sera systématisée, et les prises de responsabilité au sein des associations sportives valorisées. Les formations de jeunes coaches et de jeunes arbitres seront développées ».

L'UNSS au travers de ces différentes compétitions et formation à la capacité de proposer aux jeunes licenciés de s'impliquer dans différents rôles :





Page 26 sur 36

1. Le Jeune arbitre/juge

L'élève du collège ou du lycée a la possibilité de suivre une formation afin de pouvoir officier au sein des rencontres sportives, de s'engager dans la vie associative et ce, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire. Chaque activité possède un livret Jeune Arbitre spécifique à l'activité et disponible sur le site national de l'UNSS. Il permet de proposer à l'élève et à l'enseignant les contenus à acquérir à chaque niveau de certification.

La formation des Jeunes arbitres doit être liée à la pratique.

Les meilleurs Jeunes Arbitres hors académie ont la possibilité d'officier à un championnat de France si :

- le nombre de Jeunes arbitres est insuffisant (pool local et équipe) pour le déroulement du CF,
- leur nombre est défini par les membres de la CMN,
- les Jeunes arbitres doivent être inscrits sur udb par les services régionaux auprès de la Direction Nationale à la date butoir des remontées des qualifiés académiques du sport concerné,
- les organisateurs des championnats de France doivent faire remonter auprès du DNA en charge de l'activité la fiche récapitulative des meilleurs JO hors académie (fiche n°51 JO).

2. Dispositif du haut niveau du sport scolaire

La circulaire n°2012-093 du 08 juin 2012 précise que « les jeunes officiels certifiés au niveau national ou international... peuvent valider un enseignement facultatif ponctuel à l'identique des sportifs de haut niveau. Les listes des candidats concernés sont proposées par les fédérations sportives scolaires ».

L'arrêté du 07 juillet 2015 précise que ce dispositif est également accessible pour les élèves inscrits au baccalauréat professionnel

Cette formation est assurée au sein de chaque AS. Un livret spécifique par activité est dédié à cette formation. Il est téléchargeable sur le site www.unss.org

3. Passerelles possibles des jeunes arbitres entre l'UNSS et la FFBB

La convention entre l'UNSS et la FFBB précise que le jeune arbitre de certification de niveau départemental, académique ou national permet une équivalence :

> Certification académique

La certification de niveau académique UNSS permet le titre d'arbitre club niveau départemental.

Cette équivalence peut être obtenue en prenant contact auprès du Comité départemental (service formation)

> Certification nationale

La certification de niveau nationale UNSS permet d'obtenir une équivalence d'arbitre régional en prenant contact avec la ligue régionale (service formation).

Cf : se référer au tableau dans le livret « Je suis Jeune Arbitre de Basket- Ball »pour les équivalences UNSS-FFBB

4. <u>Les autres rôles de Jeunes Officiels (cf. dossier intitulé Jeunes officiels vers une génération responsable 2017 - 2018)</u>

L'élève du collège ou du lycée a la possibilité de suivre une formation afin de pouvoir s'impliquer dans différents rôles (jeune organisateur, jeune dirigeant etc ...) au sein de son Association Sportive (AS) et dans le cadre de

Page 27 sur 36 2 octobre 2017

l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire). Toute vie associative nécessite une organisation. Chaque licencié doit pouvoir trouver sa place comme bénévole de l'AS en fonction de ses motivations et de ses compétences.

Ils peuvent être certifiés du niveau départemental au niveau académique. Les jeunes dirigeants, les vices présidents élève, les jeunes organisateurs, les jeunes reporters et les jeunes secouristes peuvent obtenir une certification en référence à l'activité « multi activités ».

En revanche le jeune coach peut obtenir une certification en référence à l'activité pour laquelle il intervient.

5. Le Jeune Coach

En référence au bulletin officiel de l'Éducation Nationale du 19 septembre 2013 « L'UNSS devra développer la formation de jeunes coachs – animateurs, diverses remontées des enseignants d'EPS prouvant que les élèves prennent souvent en charge des tâches liées à l'échauffement, l'entraînement, la tactique, la stratégie, l'encadrement ».

Les orientations du MEN du 22 janvier 2015 à l'occasion de la Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République (mesure 3) rappellent à la valorisation de l'engagement associatif des élèves par « les formations des jeunes coachs et des jeunes arbitres seront développées ».

- Pour les sports collectifs le jeune coach est obligatoire et non compétiteur. Il officie seul ou en binôme et doit être repéré (tee shirt Maif orange). Il se rajoute donc à la composition de l'équipe.
- Pour les sports individuels, le jeune coach est obligatoire et compétiteur intégré à l'équipe et doit être repéré (tee shirt Maif orange).
- Pour le sport partagé, le jeune coach est obligatoire et non compétiteur. Il se rajoute donc à la composition de l'équipe (tee short Maif orange) et doit être repéré.

NB:

- Le Jeune coach ne peut être Jeune Juge /Jeune Arbitre ou Jeune Reporter.
- Une équipe sans jeune coach sera déclassée.
- Pour plus de précision par activité se référer au livret Jeune Juge / Jeune Arbitre de l'activité et au dossier « Jeune Officiel, Vers une Génération Responsable »

Un jeune coach est un élève licencié UNSS qui connaît l'activité et adopte une attitude respectueuse, loyale, constructive et citoyenne (définition reprise du cadre général jeune coach). Il n'y a pas de certification mais une validation de l'engagement sur OPUSS.

Le jeune coach accompagne l'équipe et se positionne comme adjoint du professeur d'EPS, animateur d'AS dans la gestion du groupe. Le niveau d'intervention du jeune coach varie en fonction de son âge, de sa maturité et de son investissement.

HORS RENCONTRE/COMPÉTITION		PENDANT RENCONTRE/COMPÉTITION			
Co anime	Anime	Dirige	Assiste	Conseille	Dirige
L'élève est sous	L'élève est seul face	<mark>L'élève</mark>	L'élève est sous	L'élève gère la	L'élève est
la responsabilité	au groupe mais	<mark>décide et</mark>	la responsabilité	rencontre en	<mark>en</mark>
du professeur:	applique les consignes	<mark>assume</mark>	du professeur :	respectant les choix	<u>autonomie</u>
<mark>duo</mark>	du professeur		<mark>duo</mark>	du professeur	complète

<mark>Le jeune</mark>	>Participation aux obligations administratives
<mark>coach en</mark>	-inscriptions aux compétitions, -feuilles de matchs, -contrôle des licences ou listings
COLLÈGE	>participation à la gestion de l'échauffement avec l'enseignant



Page 28 sur 36 2 octobre 2017

	>participation à la gestion des remplacements
	>participation au respect des protocoles d'avant et d'après match
	>participation au respect des biens et des personnes
	>Gestion des obligations administratives
	-inscriptions aux compétitions, -feuilles de matchs, -contrôle des licences ou listings
	>gestion de l'échauffement
Le jeune	>gestion des remplacements
<mark>coach en</mark>	>participation à la gestion des temps morts (choix du moment et prise de parole éventuelle)
LYCÉE	-participation aux choix stratégiques
	-participation à la modération des comportements des joueurs
	-veille au respect des protocoles d'avant et d'après match
	-veille au respect des biens et des personnes

<u>Inscription des meilleurs Jeunes Arbitres hors académiques</u>

Chaque Directeur Régional saisira les meilleurs Jeunes Arbitres de son académie pour les Championnats par Équipe d'Établissement, si nécessaire et en accord avec la CMN.

Adresse de saisie : http://udb.unss.org/qualifscf

Code d'accès : propre à chaque SR

Clôture des saisies : 10 jours avant le début des championnats, date inscrite dans le calendrier

Un par catégorie et par catégorie d'âge pour chaque académie.

Seules les propositions supplémentaires doivent recevoir l'aval de la Direction Nationale.

Pour les Championnats Excellence, selon les dates d'organisation un appel particulier sera effectué par la Direction Nationale UNSS.



Page 29 sur 36 2 octobre 2017

Les membres de la Commission Mixte Nationale

Directrice adjointe de l'UNSS en charge de l'activité : Marion TROUILLET

FFBB

Cathy GISCOU
Stanislas HACQUART
Gilles MALECOT
Carole DELAUNE-DAVID

<u>UNSS</u>

Pierre BONIFACIO
Gilles RICHARD
Sylvie RENARD
Barbara MATRAY
Salwa LOPINET
Robert BLANDEAU (référent sport partagé)

Délégués techniques UNSS

Nathalie SCHWARZROCK Laurence DESMARS Mathieu GARNIER-FARMAN



Page 30 sur 36 2 octobre 2017

Associations Sportives ¼ de finalistes 2016 et 2017 non autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de France UNSS par Équipes d'Établissement

Basket-Ball Minimes Filles		
NEANT		
Basket-Ball Minimes Garçons		
COL Jeanne d'Arc ORLEANS	ORLEANS-TOURS	
Basket-Ball Lycées Filles		
LYC René Cassin BAYONNE	-	BOR DEAU X
Basket-Ball Cadets		
LPO Saint Vincent de Paul LOOS	LILLE	

Dans ce cas <u>AUCUNE</u> équipe d'Établissement ne peut participer au Championnat de France par Équipe d'Établissement à partir du niveau Académique.



Page 31 sur 36

Associations Sportives ayant atteint en 2017 les ½ finales des Championnats de France Excellence non autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de France UNSS par Équipes d'Établissement

Basket-Ball Minimes Filles			
C. MESCOAT- LANDERNEAU	RENNES		
C. DES 3 VALLEES- SALIES DU SALAT	TOULOUSE		
C. MOLIERE – BEAUMONT	CLERMONT-FD		
C. G. PHILIPPE - PARIS	PARIS		

Basket-Ball Minimes Gar	çons
C DESCARTES MONTAIGNE -LIEVIN	LILLE
C JEAN PERRIN-NANTERRE	VERSAILLES
C. EVARISTE GALOIS - PARIS	PARIS
C GEORGES CLEMENCEAU -CHOLET	NANTES

Basket- Ball Lycées Filles	
L CHARLES DESPIAU-MONT DE MARSAN-	BORDEAUX
L COUTEAUX - ST AMAND L/EAUX - LILLE	LILLE
L CHEVROLLIER - ANGERS	NANTES
L LUMIERE- LYON	LYON

Basket-Ball Cadets	
L ST JOHN PERSE -PAU	BORDEAUX
L LE MANS SUD - LE MANS	NANTES
L CONDORCET - ST QUENTIN	AMIENS
L THOMAS - ROANNE	LYON

Les équipes relevant de Sections Sportives Scolaires ne sont pas concernées par cette disposition.



Page 32 sur 36 2 octobre 2017

Associations Sportives n'ayant pas assisté au Protocole en 2017

et n'étant pas autorisées à participer en Équipes d'Établissement ou en Excellence



Associations Sportives ayant fait forfait dans les huit jours avant les Championnats de France en 2017 et n'étant pas autorisées à participer en Équipes d'Établissement ou en Excellence

NÉANT



Annexe 5

Points de Pénalité Faute Technique = 3 points Faute Disqualifiante = 5 points

Les points de pénalité sont indépendants des points marqués.

Les points de pénalité ne se cumulent pas par joueur, mais s'additionnent par équipe.

Les points de pénalité sont également applicables aux accompagnateurs agréés par le Comité Directeur de l'AS et indiqués sur la feuille de marque.

Equipe déclassée = défaite par forfait 20 à 0.





Fiche Individuelle JOUEUR Championnat de France Basket 3X3

Chpt de France des Lycées Professionnels

NOM Prénom:	Fille	Garçon	
Etablissement scolaire:			
Code Postal:		Ville:	
ACADEMIE:			
Télephone:			
	7		
Numéro de Licence UNSS			
CLASSE			
Filière professionnelle			
_			
Tampon Etablissement:			
Nom et Signature du chef d'établissement:			

2018

Page 36 sur 36

2 octobre 2017